

Brèves

L'ART publie son rapport annuel

L'Autorité de régulation des télécoms (ART) a publié hier son rapport annuel pour l'année 2008, dans lequel elle évoque ses principales réalisations visant à développer et à libéraliser le secteur des télécoms. Le rapport insiste notamment sur les progrès réalisés au niveau de l'élaboration d'un cadre régulateur et de la protection du consommateur, conformément à la loi 431/2002, en dépit de la précarité de la situation politique et sécuritaire au cours des deux dernières années. L'ART regrette à cet égard le retard mis dans la création de « Liban Télécoms », se fixant comme objectif pour l'année en cours d'ouvrir la voie à la mise en place de nouveaux services, à l'instar du Broadband, pouvant contribuer davantage à l'essor du secteur.